

Plénière du 6 06 2009

Monsieur le Président, Cher(e)s Collègues,

Vers un service public régional de formation professionnelle

Un service public régional de formation professionnelle doit garantir l'accès et le traitement pour tous. A ce titre, c'est une mission qui doit servir l'intérêt général.

Le principe de réalité afin d'assurer la cohérence avec les besoins des entreprises et des territoires est fortement décliné dans l'ensemble du document. Certes ces besoins constituent une variable à prendre en compte mais ne peut être en aucun cas être considéré comme l'unique critère répondant aux besoins de formation des individus.

Pour la CGT, la finalité d'un service public régional de formation professionnelle est de satisfaire aux besoins fondamentaux des salariés en activité ou privés d'emploi au regard de la formation tout au long de la vie.

Dans cette optique, le service rendu par l'AFPA doit être maintenu, il intègre l'ensemble des dimensions nécessaires à la réalisation d'un projet de formation. De même les opérateurs associatifs à but non lucratif doivent prendre au sein de ce service toute leur place et préserver ainsi leur spécificité.

Le dialogue social doit avoir toute sa place dans la création de ce service et la CGT est prête à apporter sa contribution.

Je vous remercie